

GARANTIE ET PIÈCES DÉTACHÉES

RAYONNAGE LINGO

GARANTIE

Le vendeur s'engage à remédier à tous les défauts résultant d'un vice de conception, de matière ou de fabrication en procédant à des réparations ou à des remplacements conformément à nos conditions générales de vente, mais le vendeur n'est pas tenu de verser des dommages-intérêts du fait de ces défauts. La responsabilité du vendeur ne porte que sur les défauts qui apparaissent dans un délai de cinq (5) ans à compter de la date à laquelle les marchandises ont été livrées à l'acheteur. L'acheteur doit notifier par écrit au vendeur les défauts constatés dans les plus brefs délais.

PIÈCES DÉTACHÉES

Les pièces de rechange sont disponibles pendant une période de cinq (5) ans minimum à compter de la date de livraison des fournitures à l'acheteur. Ces pièces détachées sont disponibles gratuitement pendant la durée de la garantie si le produit s'avère défectueux dans le cadre d'une utilisation normale. Elles sont également disponibles moyennant une contribution financière si le produit a été endommagé à la suite d'une utilisation inappropriée. Veuillez également vous référer à nos conditions générales de vente et de livraison, qui peuvent être consultées à l'adresse suivante : www.bcinterieur.com.

BC INTÉRIEUR SARL



WWW.BCINTERIEUR.COM



EU ECOLABEL

Le rayonnage Lingo est certifié EU Ecolabel pour tous les produits en métalliques. L'Ecolabel européen est le label officiel de l'Union européenne pour l'excellence environnementale. Label écologique de l'UE les produits ont un impact environnemental réduit à plusieurs étapes de leur cycle de vie.

EU Ecolabel:
DK/049/043